

COMMUNE DE BEUZEVILLE-LA-GRENIER DEPARTEMENT SEINE-MARITIME

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents : 10

Votants: 10

Procurations: 0

Convocation:

17 novembre 2025

<u>Délibération Numéro</u>

2025.24.11.04

Objet:

DECISIONS DU MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL (03/11/2025)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 076-217600907-20251124-2025241104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2025 Publication : 28/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Le vingt-quatre novembre deux mil vingt-cinq dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 17 novembre 2025

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. LEFEVRE Christophe, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés:

Mme RACINE Claire, M. COURSEAUX Pierrick, M. COULTOUKIS Vassili, M. LE CORRE Gérald Mme LECUYER Marie-Hélène,

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal les décisions du Maire prises depuis le conseil municipal du 3 novembre dernier.

- 2025.25 : accord sur devis AVENEL Jerôme remplacements de détecteurs + lampes 1 138.00€ TTC
- ➤ 2025.26 : accord sur devis MARETTE : Charpente Bistr'aux Livres 3 593.18€
- ▶ 2025.27 : accord sur devis CRAM : Adoucisseur Salle Bruno Legros : 4 504.32€ TTC
- ► 2025.28 : accord sur devis CF Cuisine : 693.85€ TTC (four cantine)
- ➤ 2023.29: accord sur devis CRAM : Remplacement circulateur chaudière Mairie / Ecole pour un montant TTC de 2 538.80€

Le conseil municipal en prend acte.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPO

La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD